

Règlement Beach Tour 2021

1. ORGANISATEUR

- 1.1. Commission Provinciale de Beach Volley
1.2. Présidence Commission Provinciale de Beach :

Xavier SMAL xaviersmal@gmail.com GSM : 0477/389303

2. CADRE GENERAL

- 2.1. Le «Beach Tour 2021 » est une organisation officielle du Comité Provincial de Volleyball de la Province de Luxembourg ACVBL.
- 2.2. Pour l'intégralité des manches du Championnat , la Commission Beach est responsable de la supervision et de l'encadrement de la partie sportive, y compris la compétition, les participants, les règlements et, le cas échéant, les arbitres. La commission Beach provinciale contrôlera la conformité des installations mises à disposition pour la compétition.
- 2.3. Les organisateurs des différentes manches sont responsables du matériel tel que terrains, catering, etc...
- 2.4. Si toute équipe inscrite est éligible pour la victoire du tournoi, les titres de champions provinciaux sont uniquement réservés aux équipes dont chaque joueur/joueuse dispose d'une licence FVWB active valide, au jour de la manche « Finale ».

3. ORGANISATION GENERALE

Le « Beach Tour » se dispute en six manches (organisation des clubs) qui désigneront le champion provincial au terme des six tournois. Le titre de Champion Provincial sera décerné lors de la dernière manche.

3.1. MANCHES DE CHAMPIONNAT

Nobressart	26/06/21 Plaine du village Nobressart ANNULE
Toernich	04/07/21 Cercle Saint Louis
Houffalize	11/07/21 Hall des Sports
Bouillon	24/07/21 Terrains « Beach Days »
Toernich	01/08/21 Cercle Saint Louis

3.2. CALENDRIER DES MATCHS

- 3.2.1. Les calendriers des matchs des différentes manches est fourni par l'organisateur la semaine précédant le tournoi.
- 3.2.2. Le programme détaillé des matchs sera également affiché sur la page Facebook BeachVolleyLux.

4. ORGANISATION DE LA COMPETITION

4.1. Manches de Championnat

Les organisateurs sont responsables de l'organisation matérielle des tournois, la Commission s'occupe de la gestion administrative et sportive.

4.2. Organisation Joueurs

- 4.2.1. Chaque équipe doit se présenter elle même au secrétariat au moins une demiheure avant son premier match .
- 4.2.2. Le « Beach Tour 2021 » se joue selon les règles internationales de Beach volleyball.
- 4.2.3. les matchs ne sont pas joués avant l'heure indiquée (aussi valable pour les forfaits et bye).
- 4.2.4. Tous les matchs seront joués à deux sets gagnants de 21 points avec 2 points d'écart sans limitation.
- 4.2.5. Après chaque multiple de 7 points, les joueurs/joueuses changent de côté, sans temps de repos. Au set décisif, les joueurs/joueuses changent de côté après un multiple de 5 points.
- 4.2.6. Le temps de repos maximal entre les sets est de deux minutes.
- 4.2.7. Chaque équipe dispose d'un temps-mort de 30 secondes par set.
- 4.2.8. L'arbitrage sera théoriquement assuré par les arbitres officiels fournis par le CP Luxembourg ; dans le cas contraire, les équipes seront sollicitées pour l'arbitrage et le programme leur sera donné en même temps que celui des rencontres.
- 4.2.9. Chaque équipe est priée d'apporter son propre ballon pour l'échauffement. les ballons de match seront fournis par la Commission.

4.2.10. L'échauffement sur le terrain ne peut dépasser les 3 minutes (attaques et services).

4.2.11. En cas de litige, les représentants de la Commission présents prendront les décisions. Ce sont également eux qui prendront toutes les décisions nécessaires pour résoudre d'éventuels problèmes/ situations non prévues dans le règlement en vigueur.

4.2.12. Cas particulier des équipes U18 Filles et Garçons : pour le Beach Tour 2021, les équipes U18 joueront à trois compétiteurs sur le terrain. En effet, la Commission a décidé de cette particularité afin de faciliter la participation (tant financière que sportive) des jeunes au Beach Tour.

4.2.13. Lors des différentes manches, le nombre de terrains disponibles déterminera le nombre de catégories qui pourront être organisées. Exemple : 2 terrains : une catégorie hommes (mixte Master, U18 et Seniors) et la même catégorie dames ; 4 terrains, 4 catégories différentes (Dames, Hommes , U18 et Master)

5. CLASSEMENT Championnat Provincial Lux

5.1. POINTS PAR EQUIPE (pour chaque manche)

Classement

1er	50
2 ème	40
3 ème	32
4 ème	27
5 ème	24
6 ème	22
7 ème	20
8 ème	18
9 ème	17
.....	

6. INSCRIPTION ET ADMISSION

6.1. INSCRIPTION ET ADMISSION POUR LES MANCHES.

Inscriptions auprès de la Commission Beach à l'aide du formulaire adapté.

Le droit d'inscription est de 60€ par équipe pour l'ensemble du Championnat. Celui-ci comprend les frais afférents à l'organisation du Championnat.

7. CONTACT

7.1. Commission Beach Volley Luxembourg (www.volleylux.com)
Facebook : www.facebook.com/beachvolleylux

7.2. Xavier Smal : xavier.smal@gmail.com 0477/389303
Bob Dumont : bobdumont73@gmail.com 0495/548077
Eric Herman : cdml678@hotmail.com 0476/350122

